

«Nous avons tout essayé pendant cinq heures pour le sauver»



Les autorités craignaient que le cerf paniqué ne s'échappe du cimetière et crée un accident dans un quartier très fréquenté. Charles Garcia

GENÈVE Les critiques pleuvent alors qu'un jeune cerf a été abattu en ville de Genève et a fini à la boucherie. Les services de l'environnement se justifient.

JULIEN CULET
julien.culet@lematin dimanche.ch

L'abattage d'un jeune cerf fait des remous à Genève. De vives réactions s'élèvent depuis deux semaines, accusant les autorités de n'avoir pas tout tenté pour le sauver. L'animal s'était perdu dans le cimetière de Châtelaine. Pour éviter qu'il ne s'échappe et cause un accident, les services de l'environnement ont pris la décision de le tirer. L'affaire a pris une tournure politique, puisque la députée PDC Christina Meissner a déposé une question écrite au Conseil d'État, comme l'a relayé la «Tribune de Genève». En attendant la réponse, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature apporte ses explications.

«Nous ne sommes pas allés sur place avec la volonté de tuer l'animal. Nous avons tout essayé pendant cinq heures», assure un responsable. Les membres de l'office ne peuvent désormais plus être cités nommément après avoir été la cible de courriers agressifs. La sentence n'a pas été voulue par une seule personne. «Il n'y a pas quelqu'un qui s'est dit qu'il en avait marre. Les pompiers, la police cantonale et municipale, ainsi que les gardes de l'environnement étaient sur place. La décision a été prise par l'ensemble des acteurs présents, avec la direction du Secteur milieu et espèces, après avoir constaté que plus rien d'autre n'était possible ou que toutes les options avaient été épuisées», précise-t-il.

Durant ces cinq heures, les gardes-faune ont tenté à trois reprises d'endormir le dague, nom donné à ces jeunes cerfs. «C'était notre principale option pour pouvoir le déplacer dans son espace naturel. Elle n'a toutefois pas un taux de réussite de 100%. Il faut préparer les produits entre chaque tentative et s'approcher à moins de 30 mètres. On doit alors toucher une certaine zone de l'animal alors que la flèche est

moins précise et plus lente qu'un fusil classique», détaille le responsable. Les critiques portent sur la faisabilité de la technique dans d'autres milieux. «On ne montre à la télévision que des scènes qui se passent idéalement, voire montées. En réalité, il est difficile de flécher un animal sauvage», avance-t-il. La députée demande pourquoi la technique dite du panneautage, qui consiste à rediriger la bête dans un filet, n'a pas été employée. «Cela stresserait l'animal. Avec sa force, le cerf aurait alors pu éviter le filet et s'enfuir du cimetière», argumente le spécialiste.

S'il a été décidé de mettre fin aux jours de la bête, c'est en raison des risques encourus par la population. «Il fallait éviter qu'il sorte en paniqué. Les murs faisaient à peine 2 mètres de haut, il aurait très bien pu sauter. Il y avait un risque qu'il s'échappe pendant la nuit alors qu'il y a des tronçons routiers et ferroviaires à proximité.» À ce moment-là, les intervenants ont une certaine pression: «Il y avait déjà des publications sur les réseaux sociaux et des personnes étaient à leur balcon pour regarder. On espère toujours ne pas se faire insulter. Ces réactions paraissent injustes quand on a fait beaucoup d'efforts pour le sauver.»

Viande en boucherie

C'est la police, mieux équipée, qui a abattu la bête. Le jeune cerf a ensuite été revendu à une boucherie de Carouge, qui bénéficie d'un contrat de prestation avec l'État. «Il n'y a aucune question de rentabilité et d'objectif financier, assure le responsable pour se prémunir de toute polémique. Il s'agit uniquement d'une manière de revaloriser au mieux les animaux que nous devons malheureusement tuer.» Il précise qu'aucune trace du produit utilisé pour essayer de l'endormir n'ayant été trouvée, la viande est parfaitement consommable.

Ancien vétérinaire cantonal genevois, Jérôme Föllmi estime que l'office n'a pas commis d'erreur. «Il me semble que tout a été mis en œuvre pour essayer de le sortir de là sain et sauf, juge le spécialiste. Je pense que la meilleure solution a été prise, au final. Avec un tel stress, le cerf serait sorti du cimetière complètement paniqué et le risque de causer un accident était vraiment important.» Vétérinaire référent au Zoo La Garenne, il témoigne des difficultés à endormir un animal. «Ce n'est déjà pas évident dans un parc animalier, alors que l'animal est dans son élément, avec des personnes qu'il connaît, rapporte Jérôme Föllmi. On voit des images en Afrique, mais il y a de grandes plaines et on peut suivre l'animal en jeep, en se coordonnant par radio.»



«Je pense que la meilleure solution a été prise, au final.»

Jérôme Föllmi,
ancien vétérinaire
cantonal genevois